

« Présentation »

Shirley Roy et Marc-Henry Soulet

*Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 3-11.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/008308ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)



# Présentation

## **SHIRLEY ROY**

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8  
Courriel : roy.shirley@uqam.ca

## **MARC-HENRY SOULET**

Chaire de travail social et politiques sociales  
Université de Fribourg  
11, rue des Bonnesfontaines  
CH-1700 Fribourg, Suisse  
Courriel : marc-henry.soulet@unifr.ch

**A**U COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, la thématique de l'exclusion a largement été débattue, documentée, critiquée... On en a démontré les limites, la dimension trop politique, trop polémique, trop vague. On a largement mis en évidence le fait qu'elle soit insuffisamment construite scientifiquement ou tout simplement impossible à construire. On l'a qualifiée de notion-valise, de pré-notion, de concept flou... Malgré cela, l'exclusion sociale s'est « naturalisée ». Les différents acteurs, qu'ils soient de l'univers politique ou législatif, du monde communautaire, institutionnel ou académique, y recourent abondamment. Ainsi, malgré les critiques les plus dures, l'exclusion fait partie du paysage et constitue une manière de découper le social et de lire ou d'interpréter la réalité sociale.

Notion générique pour nommer un phénomène social regroupant la marginalité, la pauvreté, la victimisation, la non-insertion, le déclassement, la déqualification..., elle a constitué, et constitue aujourd'hui encore, la base de nombreux travaux de recherche. Sans faire un bilan exhaustif de la littérature sur l'exclusion, il est possible de résumer schématiquement en quatre grandes thématiques les études produites sur cette question au cours des vingt dernières années.

Premièrement, l'exclusion ne s'explique pas uniquement en termes d'inégalités économiques, elle est aussi et d'abord le résultat de rapports de pouvoir entre groupes.

Le fondement de cette thèse peut être exprimé comme suit : exclure signifie clôturer un espace social déclaré comme « normal ». On y classe les individus atypiques ou incompatibles avec certaines valeurs prédéfinies comme condition d'appartenance à cet espace. Ces valeurs ne sont pas nécessairement celles de la société dominante, elles peuvent être le fait de groupes sociaux spécifiques. L'exclusion repose sur la défense d'un territoire : physique (un quartier), symbolique, idéologique, culturel. C'est sur le différentiel de pouvoir entre des groupes que repose l'exclusion de l'un par l'autre. Il y a donc une relation essentielle entre établis et exclus (Elias, 1997), excluants et exclus (Dhoquois, 1989), institutions et individus défavorisés (McAll, 1999). D'un côté, un groupe ayant un niveau d'organisation élevé, une cohésion interne forte, une identification collective, une communauté de normes... de l'autre, un groupe anémique, sans cohésion et ayant peu de valeurs communes. Pour ces auteurs, l'exclusion procède de l'étiquetage et de la stigmatisation qui entraînent une dévalorisation de l'autre individuellement ou collectivement. Ces lectures mettent en évidence des mécanismes non visibles à première vue qui, se combinant, produisent l'exclusion.

Deuxièmement, l'exclusion peut être la manifestation du déclin ou de la transformation profonde de la société salariale (Autès, 1995). Cela remet en cause la cohésion sociale telle qu'elle est vécue. Elle peut prendre le sens d'une distanciation, d'un affaiblissement ou d'une rupture du lien social. Cette thèse se décline de plusieurs manières : la disqualification sociale (Paugam, 1991) insiste essentiellement sur la crise des appareils d'intégration ; la désinsertion sociale (De Gaulejac et Taboada-Leonetti, 1994 ; Roy, 1995) met l'accent sur la désintégration des cadres traditionnels qui définissaient pour chacun un lieu d'insertion dans la société rendant une part de plus en plus importante d'individus « inutiles au monde » ; la désaffiliation sociale (Castel, 1991) explique qu'à travers une métamorphose de la société salariale, apparaissent de nouvelles formes de vulnérabilité sociale à la recherche de nouveaux réglages. Les deux premières figures considèrent l'interdépendance des causes structurelles et individuelles mais s'intéressent davantage aux stratégies des individus ou des groupes. La figure de la désaffiliation repose, elle, sur l'analyse des mécanismes structurels et particulièrement sur le rôle de l'État. Pour ces auteurs, la société ne remplit plus sa fonction intégratrice (par le travail, la famille, la formation, etc.) et la cohésion sociale est ainsi remise en cause.

Troisièmement, l'exclusion peut être lue comme un refus de s'engager dans un autre mode de développement de soi ou encore comme une impossibilité de s'insérer individuellement en raison de problèmes identitaires (Gauthier, 1992 ; Boulte, 1995 ; Maisondieu, 1997 ; De Queiroz, 1996). Dans nos sociétés où l'individualisme triomphe, chacun connaît des problèmes identitaires. Pour y faire face, les individus ont recours à différentes stratégies en lien avec les moyens dont ils disposent et leur capacité à les utiliser. En ce qui concerne les exclus, ceux-ci n'ont pas les moyens socialement reconnus de se construire une identité valorisée. L'identification par le rôle social et professionnel est non accessible ou impossible ; ils ne participent pas aux activités économiques qui constituent un des fondements de la reconnaissance sociale. Les exclus ne sont pas non plus inscrits dans les échanges symboliques et se voient repoussés à la marge du monde social. Dans un tel

cadre, comment l'exclu peut-il trouver un sens à sa vie et se définir une identité? Comment un individu isolé, non associé à d'autres, sans activité, peut-il vivre l'expérience de soi? On assiste alors à l'avènement de problèmes psychiques entraînant souvent des comportements d'auto-exclusion. Être exclu, en ce sens, n'est pas équivalent à une mort sociale mais à une vie de moindre valeur. L'exclu est certes stigmatisé en raison de sa non-conformité aux attentes sociales mais il vit dans une situation d'injustice en regard du traitement qui lui est réservé. On vit dans une société qui se réclame d'un imaginaire social démocratique et non hiérarchique où tous sont égaux en droit malgré les inégalités sociales qui existent. Cette société n'a pas les moyens ou ne met pas en place les conditions de cette égalité. On se retrouve dans la situation de ce que De Queiroz (1996) appelle la désaffection où il n'y a plus d'allégeance entre l'acteur et le système.

Quatrièmement, on peut saisir l'exclusion comme résultante de l'avènement de la mondialisation (Gore, 1995; Chossudovsky, 1998; Baertaschi, Dermange et Dominicé, 1998). Le système économique mondial se caractérise par la libéralisation des marchés, l'ouverture des frontières, la concurrence, la rationalisation de la production... On veut produire de plus en plus et au moindre coût. Pour les tenants d'un libéralisme conservateur, il n'y a que le marché qui peut permettre aux populations de survivre. On déplacera ainsi les lieux de production d'un pays à l'autre, voire d'un continent à l'autre, laissant des milliers de personnes dans l'insécurité et l'absence de travail et de revenus. Le développement économique a longtemps visé l'insertion sociale d'une large majorité par le travail. Maintenant on n'y parvient plus. L'avènement des technologies a fait disparaître des tâches historiquement accomplies par des humains et en même temps on n'assiste pas à la création d'emplois productifs. Le système capitaliste ne produit pas moins de richesse mais davantage. Cela dit, il n'assure pas une redistribution équitable. Ce fait n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est qu'en laissant hors du travail des milliers et des milliers d'individus, la mondialisation accélère le processus d'exclusion, non seulement en termes économiques mais aussi en termes de non-participation à la vie collective et démocratique.

\*

\* \* \*

En prenant la responsabilité éditoriale de ce numéro de la revue *Sociologie et Sociétés*, qui souhaitait poursuivre la réflexion sur la thématique de l'exclusion, nous voulions éviter l'écueil des redites et du déjà lu. Ce numéro cherchait à explorer les potentialités que cette topique recelait encore, malgré les critiques qui lui avaient été adressées — pour nombre d'entre elles, d'ailleurs, indéniables. Mais plus que de chercher à dégager les pistes encore non épuisées de l'exclusion ou à en découvrir de nouvelles, nous voulions comprendre si les façons de penser l'exclusion et d'utiliser sociologiquement cette notion ne s'étaient pas modifiées depuis l'avènement de celle-ci. Compte tenu des critiques émises autour de cette « notion-pivot » du discours sociopolitique, a-t-on assisté à la formulation des problèmes épistémologiques et de nouvelles perspectives méthodologiques

dans ce champ de recherche? Au-delà de l'accumulation des travaux empiriques et de la myriade d'analyses de trajectoires d'exclusion, un corpus organisé de connaissances en ce domaine et à partir de ces investigations était-il apparu? Cela avait-il débouché sur d'autres interrogations théoriques? Le développement important de politiques et de mesures de lutte contre l'exclusion avait-il produit des effets sur la manière de définir et de penser l'exclusion en même temps que transformé ses réalités?

Les contributions incluses dans ce numéro n'ont pas répondu totalement à ces questions. Par contre, au-delà de nos espérances, elles ont fait écho à nos attentes. Deux caractéristiques centrales leur sont communes. D'une part, elles reposent sur l'évidence de l'exclusion comme donne à la fois du paysage sociopolitique et du vocabulaire sociologique; la réflexion sociologique semble en avoir fait un de ses ressorts privilégiés pour appréhender la réalité sociale. Dans les textes présentés ci-dessous, qui se veulent révélateurs d'une tendance d'ensemble, les auteurs développent leur analyse de phénomènes d'exclusion ou d'autres problèmes sociaux (violence, citoyenneté, demande de reconnaissance...) à partir de cette notion. D'autre part, les contributions incluses dans ce numéro abandonnent explicitement toute quête étiologique. La recherche des causes de l'exclusion, qui a alimenté nombre de travaux, n'apparaît plus être un enjeu majeur. Ou bien des explications satisfaisantes, par-delà la diversité des facteurs mobilisés, ont déjà été fournies (crise de l'État-providence, mondialisation et réorganisation des circuits de production et de consommation, effacement des cadres sociaux intégrateurs et épuisement du lien social...) ou bien, l'exclusion étant là, il s'agit désormais de penser davantage ses effets socio-individuels que ses conditions de possibilité.

À nos yeux, ces deux traits participent au déplacement de la perspective analytique : ils constituent un véritable « changement de cap ». L'originalité du présent numéro est de faire état de ce changement en ce qui concerne la manière de penser, de concevoir et de regarder l'exclusion sociale. Alors que, depuis près de 20 ans, les divers auteurs et recherches se sont intéressés aux processus, aux causes, aux groupes touchés par l'exclusion, dans ce numéro les textes proposent une réflexion sur ce qui advient quand l'exclusion agit : on ne s'intéresse pas tant à ce **qui** produit l'exclusion sociale qu'à ce **que** produit l'exclusion sociale. Les contributions rassemblées dans ce numéro illustrent explicitement, sur des registres différents, cette modification de perspective.

Tenant donc pour acquise la réalité de l'exclusion, une première série de textes s'attache à saisir comment les personnes qui y sont inscrites vivent cette expérience, comment l'exclusion les affecte mais aussi comment elles peuvent y faire face et réagir. À partir d'une lecture inspirée de l'interactionnisme symbolique, Leon Anderson et David Snow examinent les conséquences des logiques sociales excluantes et des processus de stigmatisation sur l'estime de soi des personnes touchées. Ils montrent ainsi que ces effets sont moins importants que communément imaginés. Cela s'explique par la diversité des stratégies développées par ces personnes, révélant ainsi les capacités de résilience et les ressorts de créativité dont elles sont porteuses. Jocelyne Lamoureux, à partir de ses diverses recherches et de sa fine connaissance des milieux communautaires autonomes, rend compte de la perception que les populations iden-

tifiées comme exclues ont d'elles-mêmes et notamment par rapport à leur statut de citoyen. Du même coup, elle met en évidence leur potentiel de résilience en lien avec l'action collective déployée par le mouvement communautaire. Maria Stela Grossi Porto montre en quoi, dans une société duale comme l'est le Brésil, la violence peut constituer une forme de réponse à des situations d'exclusion. Celle-ci peut prendre la forme d'une « exclusion par excès » singularisée par l'abondance d'expériences possibles et d'options diversifiées ou devenir une « exclusion par défaut » marquée par la pauvreté des conditions matérielles. Ce faisant, l'auteure interroge l'évidence de la dyade inclusion/exclusion comme mode de découpage de la réalité sociale.

Un deuxième ensemble de textes prend expressément pour objet les dispositifs mis en place pour lutter contre l'exclusion ou pour développer ou soutenir des mécanismes d'insertion. Ces textes s'intéressent à la reproduction de certains aspects de l'exclusion en se centrant sur certaines dimensions pouvant faire l'objet d'une action sociopolitique ou à la production directe d'autres formes d'exclusion résultant, entre autres, des effets de catégorisation et de stigmatisation. La réflexion s'ouvre alors sur la capacité de ces politiques et de ces dispositifs à dépasser ce premier moment de leur histoire pour intégrer la complexité dimensionnelle de l'exclusion dans leur registre d'action. À partir de l'exemple belge, Christine Schaut démontre que les politiques de lutte contre l'exclusion privilégient la logique sécuritaire et la logique socioculturelle (identitaire). Ce faisant, elles privilégient une définition limitative de l'exclusion productrice d'effets concrètement observables (en ciblant l'action publique sur les plus défavorisés) en même temps qu'elles laissent de côté un des éléments importants relié à la situation d'exclusion : la demande de reconnaissance. Bill Jordan analyse la politique de contention de l'exclusion mise en œuvre par le gouvernement New Labour de Tony Blair. Dans ce texte, l'auteur souligne combien la centralisation des politiques de réinsertion sociale sur le seul vecteur de l'emploi ne peut, à elle seule, résoudre la question de l'exclusion. Dans une société individualisée et fragmentée comme l'est le Royaume-Uni, on ne peut penser contrer l'exclusion sans articuler la question de la mobilité individuelle et celle de l'appartenance communautaire. En ce sens, les politiques d'insertion par l'emploi ne peuvent être que transitionnelles et appeler leur dépassement vers des politiques plus larges d'inclusion sociale. Claudio Bolzman, pour sa part, étudie la situation des réfugiés dans la Confédération helvétique. Il illustre comment les politiques d'asile contribuent à dessiner des trajectoires (programmées?) d'exclusion pour les demandeurs d'asile, conduisant nombre d'entre eux à la condition de migrants illégaux. On y voit bien que, dans le cas des réfugiés, les processus d'intégration et d'exclusion dépendent des politiques mises en place par les pays d'accueil, mais aussi de la capacité des exilés d'agir et de mobiliser les ressources institutionnelles, communautaires et individuelles.

Un troisième groupe d'articles identifie l'espace comme étant un marqueur de l'exclusion. Que ce soit comme lieu de réalisation et d'expression de celle-ci ou comme cadre de mobilisation des ressources pour faire face à des situations identifiées comme telles, l'espace constitue un vecteur essentiel. Au-delà du palier structurel et du registre processuel, l'espace se révèle être un niveau d'appréhension fécond en même temps

qu'illustratif de ce changement de cap. Danielle Laberge et Shirley Roy, en repartant de leurs travaux sur la question de l'itinérance (SDF), prennent pour levier de cette prise en compte du registre spatial la question de la domiciliation. Pour les personnes itinérantes enfermées dans l'espace public, condamnées à y vivre leur intimité et à la soumettre au regard de tous, il n'y a paradoxalement pas de réelle possibilité d'occuper l'espace public et donc d'y exercer leur citoyenneté. Parce qu'étant une modalité de constitution d'un registre privé de l'intime, la domiciliation représente, pour les personnes itinérantes, une des conditions d'appropriation de l'espace public en même temps qu'un enjeu de l'intervention sociale. Pour Marcel Drulhe, Serge Clément et Jean Montovani, de nouvelles formes d'exclusion apparaissent dans l'espace public en raison des procédures d'ajustement inadéquates entre catégories administratives et trajectoires biographiques d'exclus inscrits dans les dispositifs d'insertion. Cela résulte de prises en charge instituées et codifiées associées à l'exclusion. Les individus touchés deviennent d'autant plus visibles que la rue devient leur lieu exclusif de vie. Les auteurs se sont donc intéressés à ces lieux publics occupés en tant que cadres transitoires de reconstitution de la compétence à habiter la ville et ce d'autant qu'ils sont faiblement structurés.

Enfin, un dernier texte invite, par-delà les critiques faites et la tentation corrélative d'abandonner l'exclusion aux mânes de l'histoire de la sociologie, à poursuivre la réflexion. À partir d'un rapide bilan sociologique de cette thématique, Vivianne Châtel et Marc-Henry Soulet tracent les lignes de fuite de celle-ci. L'exclusion, tout en étant le mode de désignation retenu des formes contemporaines de mise à la marge de la société, a explicitement conduit à dessiner les contours d'une interrogation sociologique renouvelée, notamment en réfléchissant sur la forme et les fondements d'une société qui se construit sur l'acceptation implicite et explicite des phénomènes d'exclusion, et sur la nature profonde des humains qui la composent.

\*

\* \*

Par-delà la catégorisation que nous venons de proposer pour la lecture de ces textes, se dégagent de ceux-ci plusieurs lignes transversales. Ce ne sont pas tant de nouvelles pistes de développement de la thématique de l'exclusion que des entrées sur d'autres champs théoriques. Ces ouvertures ne constituent pas nécessairement l'objet central des textes proposés mais plutôt ce sur quoi, d'une manière ou d'une autre, plusieurs d'entre elles débouchent. Dans ce dernier moment de la présentation de ce numéro, nous allons tenter de thématiser ces ouvertures transversales comme autant d'interrogations à formuler en regard de l'avenir sociologique de la thématique de l'exclusion.

La première thématique commune aux textes est : le palier individuel. Pour saisir adéquatement l'exclusion et les effets des mesures de lutte contre celle-ci, la prise en compte du niveau individuel semble être, à tout le moins en dernière instance, incontournable. Quand on a évacué la question des causes, qu'elles soient structurelles ou

même individuelles (imputées à un déficit quelconque) et que l'on s'attache à comprendre ce qui se passe dans les situations d'exclusion, il n'est pas étonnant d'observer une individualisation des mécanismes d'analyse. En ce sens, l'exclusion marque une incapacité ou une difficulté à satisfaire une des exigences de la société contemporaine, celle d'être un sujet responsable et autonome (Châtel et Soulet). Non seulement l'action collective peut devenir une ressource individuelle pour faire face à différentes situations, il importe tout autant de se reconstituer en tant qu'individu pour agir sur sa situation et espérer la modifier (Drulhe, Clément et Montovani). Plus largement, la reconquête de la citoyenneté passe par la possibilité de jouer un double rôle : celui d'acteur et de sujet (Lamoureux). Par ailleurs, la violence, comme réponse à l'exclusion, fait écho au fait que ce qui est en jeu est justement l'impossibilité de se constituer comme sujet (Grossi Porto). Ainsi, se trouvent imbriquées la question de la production du sujet et celle de la formation de l'acteur social comme en témoignent les rapports croisés entre intimité et espace public (Laberge et Roy) ; ils constitueraient les fondements paradoxaux de la cohérence identitaire et de l'apparition publique.

Dans la foulée de l'importance accordée au palier individuel et en filigrane de plusieurs textes, transparait la question de la dignité. Si l'exclusion est une des composantes « naturalisées », on comprend aisément qu'émerge, *in fine*, ce que signifie vivre dans de telles conditions. La dignité n'est pas tant présentée comme un analyseur de la situation d'exclusion que comme ce qui ne peut être enlevé aux personnes confinées à la condition d'exclues et dépourvues de la puissance d'agir (Châtel et Soulet). C'est donc la valeur sociale, qui reste à celui ou celle qui n'est rien, qui est en jeu et qui constitue la base minimale sur laquelle repose encore le statut de membre de la société. Certaines contributions insistent sur le fait que la dignité est ce qui manque le plus quand on est inscrit dans des situations d'exclusion : c'est ce que l'on cherche à retrouver pour échapper justement à cette condition (Bolzman), ce que l'on revendique comme condition minimale d'exercice de la citoyenneté (Lamoureux), ce que l'on cherche à acquérir sous forme d'une reconnaissance attribuée (Schaut). Respect, dignité, demande de reconnaissance sont autant de manières de mettre en mots ce qui semble être le socle et le levier pour « ne pas perdre la face » malgré des conditions impossibles d'existence et des perspectives d'actions transformatrices nulles.

Le vivre-ensemble constitue une autre thématique transversale qui ressort des textes de ce numéro. Le fait constaté, bien que nommé différemment, d'être relégué à la marge du social, d'en être exclu pose la question de ce que signifie vivre ensemble. Si la fragmentation existe, si la rupture du lien social est consommée, si les *in* et les *out* sont les deux composantes de notre univers social, comment pouvons-nous penser ce que serait une nouvelle manière de vivre ensemble ? Avons-nous la capacité de redéployer les moyens d'y arriver ? Ces interrogations traversent tous les textes de ce numéro bien qu'elles prennent différentes formes. Elles apparaissent sous l'enjeu de la mobilisation des ressources individuelles (Anderson et Snow), étatiques (Schaut, Bolzman) et communautaires (Lamoureux, Jordan, Drulhe, Clément et Montovani) permettant d'agir. L'espace, qu'il soit privé ou public (Laberge et Roy), devient le lieu du vivre-ensemble

qu'il faut repenser, à la fois dans leur interrelation et dans leur signification. Même l'espace d'exclusion et de stigmatisation peut, paradoxalement, devenir une ressource collective éventuellement mobilisable. Le vivre-ensemble que l'on tenait pour acquis doit être complètement revisité dans la foulée de la problématique de l'exclusion. On est désormais forcé de repenser le statut de l'insertion et de la normalité (Châtel et Soulet) et de s'interroger sur le sens et les conditions d'accès à la citoyenneté (Lamoureux); dans une société fragmentée où il devient impossible de se constituer en sujet, le vivre-ensemble peut être soumis à des conditions de violence qui rendent par définition celui-ci impossible (Grossi Porto).

Le rapport espace privé/espace public est la dernière des thématiques transversales. Alors que ces catégories sont généralement construites comme distinctes, opposées ou encore complémentaires, on doit désormais penser leur imbrication, voire leur interdépendance, dans la compréhension du phénomène de l'exclusion. D'une part, parce qu'essentiellement confinées à l'espace public (sans accès à un espace privé), certaines personnes exclues n'ont justement pas la jouissance de celui-ci. Plus encore, elles sont placées dans diverses situations de transgression soumises au regard des autres et à la répression, accélérant encore davantage les mécanismes et les processus d'exclusion sociale (Laberge et Roy). D'autre part, pour arriver à reprendre le contrôle sur sa propre vie, il faut parfois avoir accès à des espaces situés entre l'espace privé et l'espace public. Le renvoi à un espace privé, synonyme d'intimité et de confrontation avec soi-même constitue, pour certaines personnes ou populations en situation d'exclusion forte, une impossibilité. Il faut alors créer des passerelles, des sortes d'espaces ouverts, permettant le passage graduel vers une installation davantage permanente (Drulhe, Clément et Montovani). Enfin, l'espace peut être pensé comme lieu de participation civique. Ces espaces « communautaires » deviennent des lieux de reconnaissance, voire de citoyenneté, fondés sur une participation localisée entre le public et le social (Lamoureux). ◀

#### BIBLIOGRAPHIE

- AUTÈS, Michel (1995), « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion », in *Lien social et Politiques. Y a-t-il vraiment des exclus? L'exclusion en débat*, n° 34.
- BAERTASCHI, Bernard, François DERMANGE et Pierre DOMINICÉ (dir.) (1998), *Comprendre et combattre l'exclusion : l'exclusion sociale face aux exigences de l'éthique*, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BOULTE, Patrick (1995), *Individus en friche. Essai sur l'exclusion*, Desclée de Brouwer.
- CASTEL, Robert (1991), « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », in Jacques DONZELOT, *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Esprit, collection Société.
- CHOSSUDOVSKY, Michel (1998), *La mondialisation de la pauvreté : la conséquence des réformes du FMI et de la Banque mondiale*, Montréal, Écosociété.
- DE GAULEJAC, Vincent et Isabelle TABOADA-LEONETTI (1994), *La Lutte des places*, Marseille, Hommes et perspectives.
- DE QUIROZ, Jean-Manuel (1996), « Exclusion, identité et désaffection », in Serge PAUGAM, (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- DHOQUOIS, Régine (1989), *Appartenance et exclusion*, Paris, L'Harmattan.

- ELIAS, Norbert et John L. SCOTSON (1997), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard (version originale anglaise, 1965).
- GAUTHIER, Alain (dir.) (1997), *Aux frontières du social : l'Exclu*, Paris, L'Harmattan.
- GORE, Charles (1995), « Introduction: Markets, citizenship and social exclusion », in Gerry RODGER, Charles GORE et José B. FIGUEIREDO (1995) (dir.), *Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Reponses*, International Institute for Labour Studies, United Nations Development Program.
- MAISONDIEU, Jean (1997), *La fabrique des exclus*, Paris, Bayar, collection Société.
- MCALL, Christopher (1999), « L'état des citoyens et la liberté du marché », *Sociologie et sociétés*, vol. xxxi, n° 2, p. 41-64.
- PAUGAM, Serge (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- ROY, Shirley (1995), « L'itinérance : forme exemplaire de l'exclusion sociale? », in *Lien social et Politiques. Y a-t-il vraiment des exclus? L'exclusion en débat*, n° 34.